



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 23 Mai 2024

Membres en exercice: 29
Membres présents: 23
Procurations: 5

Procurations : 5 VOTES : 26

POUR : 26

L'an deux mille vingt-quatre CONTRE : /
Et le vingt-trois du mois de MAI ABSTENTIONS : /

Date de convocation : 17/05/2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. PICHON H. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S.

PROCURATIONS: M. Franck PERARD à Mme Nicole PELOUX

M. Michel BRUNET à M. Bernard CODOUL

Mme Christiane TOUCHE à M. Jean-Pierre TEMPLIER

Mme Colette RODRIGUEZ à Mme Emilie SCHMALTZ

Mme Valérie GALANTINI à Mme Christiane GHERBI

ABSENT EXCUSÉ: DERDICHE C.

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2024-05-28-SF

OBJET: SUBVENTIONS 2024 - A.G.O.C

Mme TOUCHE et M. SPAGNOU, membres de cette association, ne prennent pas part au vote.

VU le procès-verbal de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :

 N°
 ORGANISME
 Normale
 Exceptionnelle

 229
 A.G.O.C
 10 000 €
 5 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 26 voix POUR

ALLOUE les subventions 2024 proposées.

<u>DIT</u> que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024

Pour copie conforme, Le Maire, Daniel SPAGNOU